

I Participants:

Présents: Jean Hervé Peurière, Lydie Faye, Thierry Meunier, Viviane Brunet, Véronique Dallery, Michel Chaux, Sandy Goutorbe, Bruno Pilonchery, Guy Farget.

Absent excusé: Jean-Louis Fafournoux

II Points abordés:
1 Choix architecte pour le local commercial

Suite à la publication de début juin, 2 offres ont été réceptionnées en date du 2 juillet 2019 à 12h.

Après analyse de ces 2 offres par l'AMO, il apparait que le candidat n°1 SARL FOURNEL JEUDI l'offre est irrégulière (pièces manquantes).

Pour le candidat n°2 Agence d'architecture BROSELARD-TRONCY le dossier est complet, cette offre conforme et de plus est économiquement la plus avantageuse.

Le conseil valide à l'unanimité le choix du candidat n°2 comme maîtrise d'oeuvre (architecte)

2 Sauvegarde des données informatiques

Le Conseil valide le devis pour 1222 € TTC de NCS Informatique 42440 Noirétable pour mise en place d'un système de sauvegarde des données informatiques de la mairie.

La mise en place doit avoir lieu début septembre.

Un coffre résistant au feu et à l'eau a été acquis aux prix de 179 € TTC afin de conserver les disques durs.

3 Départ en retraite de Colette FAYE

La réception pour la remise d'un cadeau aura lieu le vendredi 20 septembre 2019 à 19h à la salle des associations.

Conseillers, employés communaux, anciens maires, adjoints, et employés sont invités. Un repas convivial cloturera cette rencontre.

4 Voyage CCAS + 60 ans

En vue du voyage du CCAS le samedi 12 octobre 2019 pour les personnes de la commune âgées de 60 ans et plus, les membres du conseil ont récupérés les courriers à distribuer suivant leur quartier.

5 Visite bar tabac à St Georges en Couzan

En vue de notre projet de local commercial, le conseil décide d'aller visiter un établissement type bar tabac casse croûte déjà en fonction sur la Commune de St Georges en Couzan.

Cette visite aura lieu le lundi 19 août 2019 au matin. RDV à 9h30 Place de la Mairie. Après la visite il est prévu de déjeuner sur place, tous les conseillers disponibles ce jour sont invités.

6 Questions diverses

Travaux voirie : Ils devraient être terminés fin août.

Repas congés des employés : Vendredi 2 août à midi à Royon accompagné de Michel et Bruno.

Un devis va être demandé à l'entreprise JACQUET pour la réfection du mur d'enceinte de l'école.

Prix de la cantine 2019-2020 : Après accord avec les communes de Champoly et Chausseterre, le prix de la cantine pour la partie des parents va passer de 2.50 € à 2.55 €, sachant que l'année dernière il n'y avait pas eu d'augmentation.

Le conseil valide le devis de l'entreprise SODEROVI concernant la réfection des boiseries de la cantine et de la bibliothèque pour 1239.50€ HT.

La Mairie sera fermée du lundi 5 août au vendredi 23 août (congés annuels).

Prochaine réunion adjoint : Mercredi 18 septembre 2019 à 19h

Prochaine réunion Conseil Municipal : Vendredi 27 septembre 2019 à 20h..